

Ville de Beauharnois

6^e séance du conseil municipal

Séance extraordinaire

Tenue le 25 avril 2017 à la salle des délibérations du conseil municipal, sise au 660, rue Ellice à Beauharnois conformément aux dispositions de la Loi sur les cités et villes à laquelle sont présents, les membres du conseil Gaëtan Dagenais, Michel Quevillon, Guillaume Lévesque-Sauvé, Patrick Laniel, Jacques Daoust et Linda Toulouse sous la présidence du maire Claude Haineault, formant la totalité des membres.

Est également présente à cette séance, madame Julie Fortin, directrice générale.



Les avis de convocation de la présente séance ont été dûment signifiés conformément à la Loi.

Numéro 2017-04-160 Ouverture de la séance

Il est proposé par monsieur Jacques Daoust
Appuyé par monsieur Michel Quevillon
Il est résolu :

- **Que** la séance ordinaire du conseil municipal soit et est ouverte à 19 h.

Adoptée unanimement.

Numéro 2017-04-161 Adoption de l'ordre du jour

Il est proposé par monsieur Gaëtan Dagenais
Appuyé par monsieur Patrick Laniel
Il est résolu :

- **Que** l'ordre du jour soit et est adopté, tel que présenté, à savoir :

1.0 Ouverture de la séance

- 1.1 Ouverture de la séance à 19 h
- 1.2 Adoption de l'ordre du jour

2.0 Avis de motion

- 2.1 Avis de motion – Projet de Règlement numéro 2017-09 décrétant une dépense de 3 911 810 \$ et un emprunt de 3 011 810 \$ sur une période de vingt (20) ans afin d'effectuer la construction d'une marina, de quais flottants et d'une capitainerie

3.0 Administration générale et Service du greffe

- 3.1 Autorisation de signatures – Promesse d'achat et acte de vente – Lot sis sur la rue Turnbull (Lot 6 086 157)

4.0 Affaires nouvelles

Numéro 2017-04-161 Adoption de l'ordre du jour (suite)

5.0 Communication des membres du conseil

6.0 Période de questions

7.0 Levée de la séance.

Adoptée unanimement.

Numéro 2017-04-162 Avis de motion - Règlement numéro 2017-09 décrétant une dépense de 3 911 810 \$ et un emprunt de 3 011 810 \$ sur une période de vingt (20) ans afin d'effectuer la construction d'une marina, de quais flottants et d'une capitainerie

Monsieur le conseiller Guillaume Lévesque-Sauvé donne un avis de motion à l'effet qu'il sera présenté lors d'une prochaine séance, un règlement décrétant une dépense de 3 911 810 \$ et un emprunt de 3 011 810 \$ sur une période de vingt (20) ans afin d'effectuer la construction d'une marina, de quais flottants et d'une capitainerie.

(Que dispense de lecture soit faite)

(Projet de règlement numéro 2017-09)

Numéro 2017-04-163 Autorisation de signatures – Promesse d'achat et acte de vente – Lot sis sur la rue Turnbull (Lot 6 086 157)

Attendu l'intérêt de Industrie ACL inc. d'acquérir l'immeuble sis sur la rue Turnbull (Lot 6 086 157) ayant une superficie de 40 000 pieds carrés au prix de 3,50 \$ le pied carré pour un total 140 000 \$;

Attendu que les récentes négociations entre la Ville de Beauharnois et les promoteurs ont permis d'établir un consensus sur les termes et conditions d'un promesse d'achat et de vente répondant aux paramètres établis par le conseil, notamment en matière du prix offert, des conditions de vente et des échéanciers préliminaires de réalisation ;

Attendu que l'acquéreur s'engage à construire un bâtiment de 7 200 pieds carrés minimum dont l'investissement devra représenter un minimum de 75 000 \$;

Attendu que cette transaction représente la création de quatre (4) emplois ;

Attendu qu'il est dans l'intérêt de la Ville d'autoriser la signature de la promesse d'achat et l'acte de vente dudit immeuble sis sur la rue Turnbull ;

Il est proposé par madame Linda Toulouse

Appuyé par monsieur Michel Quevillon

Il est résolu :

- **De ratifier** la signature du maire et de la directrice générale pour la promesse d'achat de l'immeuble sis sur la rue Turnbull (Lot 6 086 157) à Industrie ACL inc. au montant de 140 000 \$ intervenue le 3 avril 2017.

Numéro 2017-04-163 Autorisation de signatures – Promesse d’achat et acte de vente – Lot sis sur la rue Turnbull (Lot 6 086 157) (suite)

- **D’autoriser** le maire et la greffière à signer l’acte de vente de l’immeuble sis sur la rue Turnbull (Lot 6 086 157) à Industrie ACL inc. au montant de 140 000 \$ et toute la documentation y afférente.

Adoptée unanimement.

Période de questions

Aucune question n’est posée à cette séance.

Numéro 2017-04-164 Levée de la séance

Il est proposé par monsieur Patrick Laniel
Appuyé par monsieur Michel Quevillon
Il est résolu :

- **Que** la séance du conseil municipal soit et est levée à 19 h 20.

Adoptée unanimement.

Claude Haineault, maire

Julie Fortin, directrice générale